

Mars 2017

IPNS NE PAS JETER SUR LA  
VOIE PUBLIQUE SVP

# Infos Village

ETRICOURT-MANANCOURT

Le temps passe par le trou de l'aiguille des heures.

Jules Renard

## La tradition des vœux

### LES TITRES

Page 1 La tradition des vœux

Page 2 La page du divers

Des chiffres à connaître

L'agence postale a déjà 10 ans

État civil

Canal Seine Nord Europe

Page 3 Premier trimestre en bref

Travaux en mairie et salle des assos

Rappel des règles de stationnement

Association sportive

Page 4 Il s'en passe au village

Chaque ambiance au cœur de l'hiver

Madeleine et Maurice

Village propre 9<sup>ème</sup> édition

Un endroit de plus de planté

Annonces

Une fois encore, entouré des adjoints et des membres du conseil municipal, j'ai eu la satisfaction de présider cette traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 15 janvier 2017.

« Chers concitoyens et chers amis,

Plus qu'un plaisir, c'est un réel honneur pour moi de vous accueillir à l'occasion de cette traditionnelle présentation des vœux. Je vous remercie d'avoir, une fois encore et un dimanche du surcroît, répondu aussi nombreux à mon invitation pour participer à cette cérémonie, certes, traditionnelle, mais dont la dimension conviviale et fraternelle lui donne aussi cette profondeur humaine toute particulière, propice au lien social dont nous avons bien besoin pour

affronter les moments difficiles qui jalonnent notre parcours au quotidien, et qui ont à plusieurs reprises endeuillé la France au cours de ces deux dernières années. Ce moment revêt une valeur particulière parce qu'il nous rassemble tous, au-delà de nos divergences et de nos convictions pour nous ramener à l'essentiel qui est le bien-vivre ensemble. Je souhaite vous remercier de votre confiance et rendre hommage aux adjoints et conseillers municipaux qui m'accompagnent dans l'accomplissement de la tâche qui m'a été confiée. L'année 2016 fut riche en événements, il y a eu les tragiques qui ont bouleversé toute la nation. Les marquants comme le centenaire de la bataille de la Somme qui nous ont transportés dans le temps et ravivé les souvenirs d'une époque synonyme de souffrance, mais aussi malgré tout d'une immense espérance, qui parfois fait défaut dans notre société d'aujourd'hui. Cette année qui vient de s'achever fut riche et bien remplie pour la commune... »



La photo souvenir des vœux 2017

« Le label villes et villages fleuris nous est maintenant acquis, après avoir été par 3 fois lauréats au concours du Pays Santerre Haute Somme, nous avons été proposés en 2015, pour la 1<sup>ère</sup> fleur en 2016. Le jury qui est passé fin août dernier a confirmé cette proposition en nous décernant la 1<sup>ère</sup> fleur. Les employés communaux, quelques élus et moi-même sommes allés à la remise des prix début novembre à Noyon comme vous pourrez le voir sur le diaporama qui va vous être présenté. En feuilletant le dossier composé pour le jury avec des illustrations de photos prises avant et après les aménagements paysagers, c'est là que l'on se rend compte des efforts accomplis dans ce domaine depuis une bonne décennie. Si les nôtres ont convaincu, les vôtres ont été remarquables dans le fleurissement de vos propriétés, et souligné par le jury, recevez toutes nos félicitations et remerciements »

Les nominés de l'année 2016 au concours des maisons fleuries sont :

M André Venet notre doyen avec un prix d'honneur. Le 1er prix communal pour M Edith Lesage.

Le second prix à M Micheline Fournier et M Claude Déal. Le 3<sup>ème</sup> prix à M Francine Telle et M Alain Serin Le 1er prix du Pays Santerre Hte Somme dans la catégorie fleurissement sur façade à M Guy Masson Le 3<sup>ème</sup> prix du Pays Santerre Hte Somme dans la catégorie maison avec espace visible de la rue à M Ion Rosu.

### Des chiffres à connaître

Le montant des travaux d'aménagement de la rue Principale s'élève à :	194706,00€
Le volet paysager concernant l'aménagement (plantations réalisées par nos soins sachant que l'estimation était de 14000€ ) s'élève à :	4114,00€
Le montant total de cette réalisation est de :	198820,00€

Un emprunt à moyen terme a été contracté pour la réalisation de ces travaux. C'est le seul que nous ayons conclu depuis 2001. Le remboursement s'achèvera avec le mandat, c'est-à-dire en 2020.

Le coût du monument aux morts avant les aides est de :	25700,00€
Éclairage et divers :	3445,00€
<b>S/Total</b>	<b>29145,00€</b>

### Subventions :

Association des Anciens combattants de la commune	1000,00€
Souvenir Français	1000,00€
Office National des Anciens Combattants	1600,00€
Réserve parlementaire (Député)	3000,00€
Conseil Départemental (soutien aux communes)	5000,00€
<b>S/Total</b>	<b>11600,00€</b>
<b>Coût du monument =</b>	<b>17545,00€</b>

### État civil

#### Une pensée pour :



Éliane BÉGUIN  
George VAN BRABANT  
Gérard BONVARLET  
qui nous ont quittés les :  
10/01-16 et 26/02 2017  
Toutes nos sincères  
condoléances aux familles

### L'Agence Postale Communale a déjà 10 ans !

Dans le bulletin de mars 2005 je m'inquiétais sur le fait que le bureau de poste d'alors était très peu fréquenté et qu'une menace planait sur son maintien. Deux ans après il a fallu faire le choix peu courant pour l'époque de créer une agence postale communale afin de garder ce service public indispensable au village. Si nous voulons qu'il soit pérenne, nous devons le faire fonctionner en effectuant des opérations ponctuelles. (que j'effectue personnellement) aujourd'hui il n'y a pas péril, mais soyons conscient, sans ce service, les retraits, dépôts, lettres recommandées, colis en attente, etc. nous demanderaient un déplacement de plusieurs kilomètres. Je ne fais pas de publicité pour la poste, mais souhaite simplement rappeler à tous l'importance du service qui nous est offert.

### Bienvenue dans la vie à :

Albin SARTIAUX  
né le 27/12/2016  
Valentine BÉGUIN  
et  
Éliot BOSKA  
nés le 01/01/2017



Félicitations aux heureux parents

### Canal Seine Nord Europe

Comme suite au nouveau tracé, mes adjoints et moi-même avons participé à des réunions de travail avec les élus des communes concernées. Nous avons insisté sur la nécessité de créer une voirie reliant les CD 72 et 58 ce qui facilitera l'accès aux exploitants et évitera la traversée du village aux engins agricoles. Il a été aussi demandé le déplacement de certains dépôts de terre.



Création de la Tortille dans le canal du Nord pour rejoindre Moislains

**Travaux en mairie et salle des associations**

Pendant la période hivernale, les employés communaux ont aménagé la salle destinée aux

archives municipales en confectionnant des placards dans une des pièces de la mairie. La salle des associations a, elle aussi bénéficié, de travaux d'aménagement afin de la rendre plus fonctionnelle, les bibliothèques et armoires un peu vétustes ont été remplacées par le même style de placards qu'à la mairie. Un évier avec plan de travail a été installé. Il restera pour l'hiver prochain quelques finitions, la pose de pavés lumineux et les peintures pour terminer cette partie



Une réalisation fonctionnelle

"cuisine". Tous les travaux qui ont été engagés ces dernières années dans cette salle ont été réalisés par des bénévoles et les employés communaux. Avec le temps cette ancienne classe se transforme tout doucement et devient un additif indispensable à la salle des fêtes. Réunions, formations et divertissements remplissent de plus en plus l'agenda

Ces dernières années les travaux d'aménagement dans la traversée de la commune ont permis la

**Rappel des règles de stationnement**

création de parkings et de places de stationnement. Il a été demandé à plusieurs reprises aux propriétaires de véhicules qui continuent à stationner sur les trottoirs de laisser le passage pour les piétons avec poussettes d'enfants. Force est de constater que malgré des cartons rappels sur les pare-brise, certaines personnes continuent d'encombrer les trottoirs en totalité. J'ai suivi des enfants sur leur parcours scolaire, ils doivent parfois emprunter la chaussée (photos à l'appui) à cause de véhicules mal garés, ce n'est absolument pas normal. La chaussée a une largeur suffisante pour accepter un couloir de stationnement. Il n'y a pas de menace de verbalisation, juste une prise de conscience, de plus, faire quelques dizaines de mètres à pied n'affecte pas la santé. Un autocollant stationnement gênant sera apposé sur les véhicules des personnes qui exagèrent et s'il le faut, ce sera l'installation d'une borne interdisant le stationnement.



Glace sur la chaussée

**Rejets des eaux usées à la rue, danger !**

La saison hivernale comprend parfois de longues périodes de froid. Si les rejets des eaux usées, interdits sur la voie publique, posent problème en toute saison, ils deviennent franchement dangereux l'hiver lors de longues périodes de gel. Des amas de glace s'accumulent par endroits dans les caniveaux en couches successives et débordent sur la chaussée. Il y a des risques d'accidents pour les véhicules et les piétons qui pourraient mettre en cause les auteurs de ces rejets. Depuis ces dernières années, on a pu constater la création

d'un bon nombre d'installations d'assainissement, mais il reste encore beaucoup à faire.

**Association Sportive**

N'ayant pas repris à la dernière rentrée par manque d'effectifs, la présidente et les membres du bureau de l'Association Sportive d'Etricourt-Manancourt ont décidé de procéder à sa dissolution. Leur souhait a été que le solde de 42,00 € soit versé au CCAS de la commune. Merci pour cette heureuse initiative, mais nous aurions bien sûr préféré que cette association puisse continuer à fonctionner. Une fois de plus je tiens à souligner le dévouement et l'investissement dont font preuve au quotidien tous les responsables d'associations.

**Votre facture d'eau**

Si vous ne voulez pas d'estimation pour votre facture d'eau du 1<sup>er</sup> semestre, vous devez faire parvenir votre relevé de compteur pour le 10 mai dernier délai.

**Déchets verts**

Comme chaque année le site des déchets ouvrira à partir du 15 avril, le vendredi de 16 h à 17 h jusqu'au 15 octobre.

**Repas des Aînés**

Les personnes de 65 ans et plus sont invitées à leur repas annuel qui aura lieu le 25 mai jeudi de l'Ascension, réservez votre journée.

## Chaude ambiance au cœur de l'hiver !

L'association G A I T E est venue une fois de plus nous régaler avec son spectacle patoisant, bien plaisant pour nous faire oublier l'hiver et nos préoccupations, le temps d'un après-midi très récréatif. Au menu, nous avons eu droit à deux morceaux bien croustillants : ène journée trinquil et ch'mariache ed Philimon. Ces tranches de vie très imagées nous ont transportés dans cette France profonde que nous connaissons si bien, en nous faisant rire de bon cœur. Très agréable moment de distraction, partagé avec un public chaleureux, qui a su donner par ses applaudissements autant qu'il a reçu de la part de ces comédiens amateurs plus vrais que nature.



C'est déjà la fin !

**Le comité des fêtes vous invite au divertissement avec**

**Madeleine et Maurice**

**le dimanche 9 avril à 14 h à la salle des fêtes**

**Au profit de l'arbre de Noël des enfants de la commune. Venez nombreux !**



Le départ va être donné

Pour la 9<sup>ème</sup> fois, la commune a organisé sa journée de **Village propre** nettoyage de son territoire le samedi 11 mars. Le beau temps était au rendez-vous et les participants en bon nombre. Encore une fois, la collecte a été malheureusement fructueuse ce qui démontre le manque de civisme d'un bon nombre de nos concitoyens. Après l'effort, tous les bénévoles étaient invités à la salle des associations pour partager le casse-croûte de réconfort. Il est agréable de constater la participation d'une bonne douzaine d'enfants qui se sont bien investis dans cette opération qui les a sensibilisés dans la nécessité

de la protection de la nature. On peut dire que la relève est assurée.

## Plantations

Le samedi 25 mars, comme chaque début de printemps depuis quelques années, des bénévoles membres du conseil municipal, accompagnés des employés communaux ont ajouté des plantations supplémentaires rue d'Equancourt et rue Dieu. Les abords du nouveau monument aux morts ont été agrémentés par des nouveaux plans qui le mettront un peu plus en valeur. La 1<sup>ère</sup> adjointe et une épouse d'élu ont préparé le repas du midi pour tous. Si nous pouvons continuer à embellir le village aussi rapidement, c'est dû surtout au fait que ces travaux sont réalisés sans coût de main d'œuvre. Merci aux participants dans l'attente du mois de mai pour la garnison de nos jardinières avec les fleurs annuelles.



Les participants

## Détente et Loisirs

Organise une sortie à Paris le 29 juillet  
visite du Musée Grévin-Repas- Visite de  
l'exposition France miniature- Tarif 80 €

Renseignements auprès de :

M<sup>me</sup> J Raux 03 22 86 88 96

M<sup>me</sup> J Pruvost 03 22 86 88 83

## Concert annuel

Organisé par l'Association pour l'entretien  
des Églises

Le samedi 24 juin à l'église S<sup>T</sup> Martin à 20h  
avec la Chorale du Sud Artois

Renseignements auprès de :

M<sup>r</sup> A Lenglet 03 22 83 25 16